

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE CABOURG (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21140117900018

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CABOURG

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Budget Principal Ville (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	38
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	39
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A4 - Etat des provisions	41
A5 - Etalement des provisions	42
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	46
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	47
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	48
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	49
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.6 - Etat des engagements reçus	57
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	61
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	64
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	65
C3.2 - Liste des établissements publics créés	66
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	67
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	68
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	69

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 	BP 2021
VILLE DE CABOURG	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	3 682
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	8 550
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	Normandie Cabourg Pays d'auge
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitant de la strate
12 082 960	13 118 950	988	1 149

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 157,36	1 087,00
2	Produit des impositions directes/population	760,67	574,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 240,31	794,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	426,83	310,00
5	Encours de dette/population	369,94	886,00
6	DGF/population	83,49	176,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,74%	59,40%
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,12%	91,60%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	34,41%	24,10%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	29,83%	69,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 632 794,00	15 351 470,14
+		+	+
R	E		
P	A		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 281 323,86
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	16 632 794,00	16 632 794,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 341 597,56	8 791 515,24
+		+	+
R	E		
P	A		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	714 241,31	734 198,76
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 469 875,13	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 525 714,00	9 525 714,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 158 508,00	26 158 508,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 845 312,00	0,00	4 408 000,00	4 408 000,00	4 408 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 349 633,00	0,00	6 900 000,00	6 900 000,00	6 900 000,00
014	Atténuations de produits	72 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000 968,00	0,00	2 533 000,00	2 533 000,00	2 533 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 267 913,00	0,00	13 951 000,00	13 951 000,00	13 951 000,00
66	Charges financières	189 500,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 939,00	0,00	37 794,00	37 794,00	37 794,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 498 352,00	0,00	14 156 794,00	14 156 794,00	14 156 794,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 083 766,54		1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 161 757,00		1 046 000,00	1 046 000,00	1 046 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 245 523,54		2 476 000,00	2 476 000,00	2 476 000,00
TOTAL		16 743 875,54	0,00	16 632 794,00	16 632 794,00	16 632 794,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-----------------------------------------------	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 632 794,00
---	------------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	70 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	653 300,00	0,00	873 000,00	873 000,00	873 000,00
73	Impôts et taxes	11 536 662,00	0,00	11 770 000,00	11 770 000,00	11 770 000,00
74	Dotations et participations	1 366 665,00	0,00	1 373 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 285 600,00	0,00	975 000,00	975 000,00	975 000,00
Total des recettes de gestion courante		14 912 227,00	0,00	15 141 000,00	15 141 000,00	15 141 000,00
76	Produits financiers	470,00	0,00	470,14	470,14	470,14
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 942 697,00	0,00	15 171 470,14	15 171 470,14	15 171 470,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	13 345,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		13 345,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL		14 956 042,00	0,00	15 351 470,14	15 351 470,14	15 351 470,14

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 281 323,86
---	-----------------------------------------------	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 632 794,00
---	------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 296 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	114 000,00	49 034,00	512 130,00	512 130,00	561 164,00
204	Subventions d'équipement versées	176 800,00	270 384,49	30 000,00	30 000,00	300 384,49
21	Immobilisations corporelles	824 907,34	119 812,01	2 823 294,80	2 823 294,80	2 943 106,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 492 555,20	260 707,89	1 855 575,68	1 855 575,68	2 116 283,57
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 608 262,54	699 938,39	5 221 000,48	5 221 000,48	5 920 938,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	864 907,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	895 000,00	0,00	2 179 900,00	2 179 900,00	2 179 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 759 907,00	0,00	2 909 900,00	2 909 900,00	2 909 900,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 368 169,54	699 938,39	8 130 900,48	8 130 900,48	8 830 838,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 345,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 310,00	0,00	30 697,08	30 697,08	45 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 655,00	0,00	210 697,08	210 697,08	225 000,00
	TOTAL	5 411 824,54	714 241,31	8 341 597,56	8 341 597,56	9 055 838,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	469 875,13
----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 525 714,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	99 000,00	81 145,84	199 000,00	199 000,00	280 145,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	99 000,00	81 145,84	1 779 000,00	1 779 000,00	1 860 145,84
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	611 660,00	592 000,00	255 000,48	255 000,48	847 000,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 159 177,03	0,00	449 917,68	449 917,68	449 917,68
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	46 750,00	0,00	0,00	46 750,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 331,00	0,00	2 179 900,00	2 179 900,00	2 179 900,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 395 000,00	0,00	1 621 000,00	1 621 000,00	1 621 000,00
	Total des recettes financières	5 196 168,03	638 750,00	4 505 818,16	4 505 818,16	5 144 568,16
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 295 168,03	719 895,84	6 284 818,16	6 284 818,16	7 004 714,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 083 766,54	0,00	1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 161 757,00	0,00	1 046 000,00	1 046 000,00	1 046 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 310,00	0,00	30 697,08	30 697,08	45 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 275 833,54	0,00	2 506 697,08	2 506 697,08	2 521 000,00

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	8 571 001,57	734 198,76	8 791 515,24	8 791 515,24	9 525 714,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						9 525 714,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 296 000,00
----------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 408 000,00		4 408 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 900 000,00		6 900 000,00
014	Atténuations de produits	110 000,00		110 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 533 000,00		2 533 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	168 000,00	0,00	168 000,00
67	Charges exceptionnelles	37 794,00	0,00	37 794,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 046 000,00	1 046 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 430 000,00	1 430 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		14 156 794,00	2 476 000,00	16 632 794,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 632 794,00
------------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 345,00	13 345,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	730 000,00	0,00	730 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	561 164,00	0,00	561 164,00
204	Subventions d'équipement versées	300 384,49	0,00	300 384,49
21	Immobilisations corporelles (6)	2 943 106,81	0,00	2 943 106,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 116 283,57	211 655,00	2 327 938,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 179 900,00	0,00	2 179 900,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 830 838,87	225 000,00	9 055 838,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	469 875,13
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 525 714,00
-----------------------------------------------------	---------------------

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	150 000,00		150 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	873 000,00		873 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		166 655,00	166 655,00
73	Impôts et taxes	11 770 000,00		11 770 000,00
74	Dotations et participations	1 373 000,00		1 373 000,00
75	Autres produits de gestion courante	975 000,00	0,00	975 000,00
76	Produits financiers	470,14	0,00	470,14
77	Produits exceptionnels	30 000,00	13 345,00	43 345,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		15 171 470,14	180 000,00	15 351 470,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 281 323,86
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 632 794,00
------------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	847 000,48	0,00	847 000,48
13	Subventions d'investissement	326 895,84	14 302,92	341 198,76
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	30 697,08	30 697,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 179 900,00	0,00	2 179 900,00
28	Amortissement des immobilisations		1 046 000,00	1 046 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 430 000,00	1 430 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 621 000,00		1 621 000,00
Recettes d'investissement – Total		6 554 796,32	2 521 000,00	9 075 796,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	449 917,68
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 525 714,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 845 312,00	4 408 000,00	4 408 000,00
60611	Eau et assainissement	101 376,00	94 465,00	94 465,00
60612	Energie - Electricité	530 920,00	370 990,00	370 990,00
60621	Combustibles	27 750,00	27 925,00	27 925,00
60622	Carburants	53 800,00	57 000,00	57 000,00
60623	Alimentation	10 437,00	18 487,00	18 487,00
60624	Produits de traitement	5 515,00	25 985,00	25 985,00
60628	Autres fournitures non stockées	18 400,00	22 050,00	22 050,00
60631	Fournitures d'entretien	23 262,00	36 240,00	36 240,00
60632	Fournitures de petit équipement	243 297,00	286 220,00	286 220,00
60633	Fournitures de voirie	21 665,00	22 770,00	22 770,00
60636	Vêtements de travail	57 350,00	60 825,00	60 825,00
6064	Fournitures administratives	26 250,00	27 121,00	27 121,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	10 500,00	10 500,00
6068	Autres matières et fournitures	15 470,00	23 680,00	23 680,00
611	Contrats de prestations de services	569 585,00	554 558,00	554 558,00
6122	Crédit-bail mobilier	85 457,00	31 673,00	31 673,00
6132	Locations immobilières	65 700,00	142 740,00	142 740,00
6135	Locations mobilières	255 299,00	384 550,00	384 550,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 300,00	57 800,00	57 800,00
61521	Entretien terrains	24 200,00	94 000,00	94 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	28 763,00	42 100,00	42 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 250,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	34 500,00	61 700,00	61 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	44 000,00	46 865,00	46 865,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	32 900,00	55 700,00	55 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	78 461,00	73 320,00	73 320,00
6156	Maintenance	60 826,00	82 222,00	82 222,00
6161	Multirisques	35 000,00	19 790,00	19 790,00
6168	Autres primes d'assurance	46 185,00	54 799,00	54 799,00
617	Etudes et recherches	25 880,00	72 500,00	72 500,00
6182	Documentation générale et technique	11 943,00	17 300,00	17 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 425,00	37 700,00	37 700,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	620,00	2 370,00	2 370,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	3 020,00	3 020,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	103 602,00	91 300,00	91 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 760,00	4 700,00	4 700,00
6228	Divers	6 160,00	5 508,00	5 508,00
6231	Annonces et insertions	54 920,00	138 130,00	138 130,00
6232	Fêtes et cérémonies	220 110,00	360 630,00	360 630,00
6236	Catalogues et imprimés	155 600,00	191 200,00	191 200,00
6238	Divers	55 915,00	55 880,00	55 880,00
6241	Transports de biens	40 000,00	48 000,00	48 000,00
6247	Transports collectifs	62 000,00	61 300,00	61 300,00
6248	Divers	300,00	900,00	900,00
6251	Voyages et déplacements	53 940,00	44 200,00	44 200,00
6256	Missions	6 600,00	11 400,00	11 400,00
6257	Réceptions	91 380,00	35 430,00	35 430,00
6261	Frais d'affranchissement	23 100,00	23 100,00	23 100,00
6262	Frais de télécommunications	93 735,00	85 860,00	85 860,00
627	Services bancaires et assimilés	6 463,00	4 800,00	4 800,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 145,00	19 050,00	19 050,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 855,00	7 450,00	7 450,00
6284	Redevances pour services rendus	3 000,00	4 500,00	4 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 400,00	1 400,00	1 400,00
63512	Taxes foncières	166 000,00	260 000,00	260 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	520,00	276,00	276,00
6358	Autres droits	4 800,00	4 800,00	4 800,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	16 221,00	15 221,00	15 221,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 349 633,00	6 900 000,00	6 900 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	258 000,00	216 000,00	216 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 689,00	18 270,00	18 270,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	54 396,00	59 561,00	59 561,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 011,00	10 963,00	10 963,00

Accusé de réception en préfecture 10 963,00
 014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2021
 Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale titulaires	2 777 313,00	2 881 887,00	2 881 887,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	53 021,00	52 062,00	52 062,00
64118	Autres indemnités titulaires	731 963,00	794 647,00	794 647,00
64131	Rémunérations non tit.	654 488,00	931 874,00	931 874,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	596 874,00	686 019,00	686 019,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	890 637,00	915 809,00	915 809,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 893,00	40 567,00	40 567,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	107 114,00	104 239,00	104 239,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 934,00	11 102,00	11 102,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 300,00	24 000,00	24 000,00
6488	Autres charges	93 000,00	100 000,00	100 000,00
014	Atténuations de produits	72 000,00	110 000,00	110 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	72 000,00	110 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000 968,00	2 533 000,00	2 533 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	24 687,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat ⁿ informatique nuage	0,00	52 122,00	52 122,00
6531	Indemnités	146 644,00	169 800,00	169 800,00
6532	Frais de mission	7 000,71	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	6 420,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 436,00	12 700,00	12 700,00
6535	Formation	8 000,00	3 000,00	3 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 750,00	3 500,00	3 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	1 549,00	1 549,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	245 899,00	245 899,00	245 899,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	98 000,00	94 436,00	94 436,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	266 000,00	306 000,00	306 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	1 391 471,29	843 294,00	843 294,00
65737	Autres établissements publics locaux	150 000,00	80 000,00	80 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	700,00	700,00	700,00
6574	Subv. fonct. Associat ⁿ , personnes privée	632 460,00	700 000,00	700 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		13 267 913,00	13 951 000,00	13 951 000,00
66	Charges financières (b)	189 500,00	168 000,00	168 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	166 500,00	166 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 500,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 939,00	37 794,00	37 794,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 939,00	17 794,00	17 794,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 498 352,00	14 156 794,00	14 156 794,00
023	Virement à la section d'investissement	2 083 766,54	1 430 000,00	1 430 000,00
042	Opératⁿ ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 161 757,00	1 046 000,00	1 046 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	1 161 757,00	1 046 000,00	1 046 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 245 523,54	2 476 000,00	2 476 000,00
043	Opératⁿ ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 245 523,54	2 476 000,00	2 476 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 743 875,54	16 632 794,00	16 632 794,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
---	-----------------------------------	-------------

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------------------------------------------------	-------------

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				16 632 794,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	70 000,00	150 000,00	150 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	5 000,00	13 730,00	13 730,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	37 000,00	11 430,00	11 430,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	28 000,00	124 840,00	124 840,00
70	Produits services, domaine et ventes div	653 300,00	873 000,00	873 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	8 900,00	8 900,00
70321	Stationnement et location voie publique	178 500,00	280 000,00	280 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 700,00	7 500,00	7 500,00
70384	Forfait de post-stationnement	35 000,00	30 000,00	30 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	58 750,00	100 000,00	100 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 500,00	112 000,00	112 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	183 000,00	182 000,00	182 000,00
7066	Redevances services à caractère social	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	112 500,00	90 000,00	90 000,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	400,00	400,00
7078	Autres marchandises	150,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	38 000,00	37 000,00	37 000,00
7082	Commissions	200,00	200,00	200,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	22 000,00	19 000,00	19 000,00
73	Impôts et taxes	11 536 662,00	11 770 000,00	11 770 000,00
73111	Impôts directs locaux	9 051 000,00	9 304 538,00	9 304 538,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 000,00	10 000,00	10 000,00
73211	Attribution de compensation	134 483,00	326 483,00	326 483,00
73221	FNGIR	3 979,00	3 979,00	3 979,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00
7333	Taxes funéraires	3 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7338	Autres taxes	144 200,00	170 000,00	170 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	200 000,00	205 000,00	205 000,00
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	735 000,00	900 000,00	900 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 010 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations	1 366 665,00	1 373 000,00	1 373 000,00
7411	Dotation forfaitaire	1 021 000,00	1 021 200,00	1 021 200,00
74127	Dotation nationale de péréquation	175 372,00	180 492,00	180 492,00
744	FCTVA	9 000,00	7 000,00	7 000,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 808,00	2 808,00	2 808,00
74718	Autres participations Etat	42 485,00	42 000,00	42 000,00
7472	Participat° Régions	17 000,00	38 000,00	38 000,00
7473	Participat° Départements	16 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 000,00	81 500,00	81 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	78 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 285 600,00	975 000,00	975 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	35 409,00	50 000,00	50 000,00
752	Revenus des immeubles	87 917,00	83 700,00	83 700,00
7551	Excédent des BA administratifs	782 784,00	469 447,00	469 447,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	221 130,00	189 827,64	189 827,64
7588	Autres produits div. de gestion courante	158 360,00	182 025,36	182 025,36
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		14 912 227,00	15 141 000,00	15 141 000,00
76	Produits financiers (b)	470,00	470,14	470,14
761	Produits de participations	470,00	470,14	470,14
77	Produits exceptionnels (c)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 942 697,00	15 171 470,14	15 171 470,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	13 345,00	180 000,00	180 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	166 655,00	166 655,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 345,00	13 345,00	13 345,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 345,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 956 042,00	15 351 470,14	15 351 470,14

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		1 281 323,86
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		16 632 794,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	114 000,00	512 130,00	512 130,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	11 400,00	11 400,00
2031	Frais d'études	0,00	144 400,00	144 400,00
2051	Concessions, droits similaires	114 000,00	356 330,00	356 330,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	176 800,00	30 000,00	30 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	10 000,00	10 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	156 800,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	824 907,34	2 823 294,80	2 823 294,80
2111	Terrains nus	280 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	290 000,00	290 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	7 000,00	43 320,00	43 320,00
21316	Equipements du cimetière	5 000,00	9 000,00	9 000,00
2135	Installations générales, agencements	45 780,00	191 476,00	191 476,00
2138	Autres constructions	0,00	800 000,00	800 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	36 600,00	268 326,80	268 326,80
21533	Réseaux câblés	2 500,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	50 000,00	135 000,00	135 000,00
21561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	25 100,00	40 120,00	40 120,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	9 380,00	2 277,00	2 277,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	145 412,34	119 390,00	119 390,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	2 000,00	2 000,00
2182	Matériel de transport	64 900,00	348 800,00	348 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 175,00	60 385,00	60 385,00
2184	Mobilier	24 570,00	113 850,00	113 850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	88 490,00	394 350,00	394 350,00
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 492 555,20	1 855 575,68	1 855 575,68
2312	Agencements et aménagements de terrains	435 000,00	555 675,68	555 675,68
2313	Constructions	1 414 355,20	443 500,00	443 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	643 200,00	856 400,00	856 400,00
Total des dépenses d'équipement		3 608 262,54	5 221 000,48	5 221 000,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	864 907,00	730 000,00	730 000,00
1641	Emprunts en euros	541 681,00	730 000,00	730 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	323 226,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	895 000,00	2 179 900,00	2 179 900,00
27638	Créance Autres établissements publics	895 000,00	2 179 900,00	2 179 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 759 907,00	2 909 900,00	2 909 900,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 368 169,54	8 130 900,48	8 130 900,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	13 345,00	180 000,00	180 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	13 345,00	13 345,00	13 345,00
13911	Etat et établissements nationaux	7 150,40	13 345,00	13 345,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	386,60	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	5 408,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	400,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	166 655,00	166 655,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	166 655,00	166 655,00
041	Opérations patrimoniales (10)	30 310,00	30 697,08	30 697,08
2313	Constructions	22 210,00	30 697,08	30 697,08
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 100,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		43 655,00	210 697,08	210 697,08

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 411 824,54	8 341 597,56	8 341 597,56
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	714 241,31
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	469 875,13
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 525 714,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	99 000,00	199 000,00	199 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	100 000,00	100 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	99 000,00	99 000,00	99 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		99 000,00	1 779 000,00	1 779 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 770 837,03	704 918,16	704 918,16
10222	FCTVA	591 660,00	235 000,48	235 000,48
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 159 177,03	449 917,68	449 917,68
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,réqle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 331,00	2 179 900,00	2 179 900,00
27638	Créance Autres établissements publics	30 331,00	2 179 900,00	2 179 900,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 395 000,00	1 621 000,00	1 621 000,00
Total des recettes financières		5 196 168,03	4 505 818,16	4 505 818,16
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 295 168,03	6 284 818,16	6 284 818,16
021	Virement de la sect* de fonctionnement	2 083 766,54	1 430 000,00	1 430 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6)(7)(8)	1 161 757,00	1 046 000,00	1 046 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	18 783,20	24 749,18	24 749,18
28031	Frais d'études	10 235,00	10 235,00	10 235,00
28032	Frais de recherche et de développement	612,00	612,00	612,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	8 000,00	8 000,00	8 000,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	3 333,00	3 333,00	3 333,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	132,00	132,00	132,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	157,00	161,60	161,60
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 578,00	6 578,00	6 578,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	6 702,00	6 703,00	6 703,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	4 296,00	4 296,00	4 296,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	50,00	50,00	50,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	16 666,00	16 666,00	16 666,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	2 666,00	2 676,00	2 676,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 416,00	2 416,00	2 416,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	6 000,00	6 000,00	6 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	15 731,00	15 798,00	15 798,00
28051	Concessions et droits similaires	3 745,00	38 049,60	38 049,60
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 825,60	9 373,17	9 373,17
28128	Autres aménagements de terrains	76 231,01	75 122,00	75 122,00
28132	Immeubles de rapport	139 610,88	139 610,00	139 610,00
28152	Installations de voirie	42 259,59	30 509,90	30 509,90
281531	Réseaux d'adduction d'eau	7 637,00	7 637,00	7 637,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 768,00	1 768,00	1 768,00
281533	Réseaux câblés	533,02	149,00	149,00
281534	Réseaux d'électrification	49 946,17	43 043,00	43 043,00
281538	Autres réseaux	10 881,07	10 442,24	10 442,24

Accusé de réception en préfecture 10 442,24
 014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2021
 Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281561	Matériel roulant	0,00	422,00	422,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	36 287,05	27 917,82	27 917,82
281571	Matériel roulant	126,00	128,99	128,99
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 808,00	4 425,51	4 425,51
28158	Autres installat ^o , matériel et outillage	70 051,19	49 658,01	49 658,01
28181	Installations générales, aménagt divers	151 549,00	151 549,00	151 549,00
28182	Matériel de transport	219 224,27	130 317,04	130 317,04
28183	Matériel de bureau et informatique	56 338,47	61 195,06	61 195,06
28184	Mobilier	37 569,79	15 682,01	15 682,01
28188	Autres immo. corporelles	146 008,69	140 594,87	140 594,87
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 245 523,54	2 476 000,00	2 476 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	30 310,00	30 697,08	30 697,08
13258	Subv. non transf. Autres groupements	8 100,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	22 210,00	30 697,08	30 697,08
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 275 833,54	2 506 697,08	2 506 697,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 571 001,57	8 791 515,24	8 791 515,24

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	734 198,76
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 525 714,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Depenses réelles	1 040 000	1 953 432	171 610	121 480	465 200	531 840	0	0	0	3 847 338	0	8 130 900
- Equipements municipaux (2)		1 953 432	171 610	121 480	465 200	531 840	0	0	0	1 657 438	0	5 191 000
- Equip. non municipaux (2/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	30 000
- Opérations financières	1 040 000											1 040 000
Dépenses d'ordre	0											210 697
Total dépenses de l'exercice	1 040 000	1 984 130	184 955	121 480	465 200	698 495	0	0	0	3 847 338	0	8 341 598
RAR N-1 et reports	534 374	93 534	0	0	77 228	13 140	22 181	0	2 288	427 058	0	1 169 814
Total cumulé dépenses d'investissement	1 574 374	2 077 664	184 955	121 480	542 428	711 635	22 181	0	2 288	4 288 699	0	9 525 714
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 660 045	66 864	8 294	0	0	6 703	16 666	0	0	3 739 108	283 835	8 791 515
RAR N-1 et reports	592 000	0	0	6 824	0	3 008	0	0	0	118 064	0	719 896
Total cumulé recettes d'investissement	5 252 045	66 864	8 294	6 824	0	9 711	16 666	0	0	3 871 476	283 835	9 525 714

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 788 999	6 192 667	807 627	840 523	1 218 217	1 210 877	345 577	14 006	109 839	2 188 748	915 714	16 632 794
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 788 999	6 192 667	807 627	840 523	1 218 217	1 210 877	345 577	14 006	109 839	2 188 748	915 714	16 632 794
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	12 129 740	183 730	20 345	101 000	113 000	366 200	197 655	6 000	21 000	1 040 047	1 172 753	15 351 470
RAR N-1 et reports	1 281 324	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 281 324
Total cumulé recettes de fonctionnement	13 411 064	183 730	20 345	101 000	113 000	366 200	197 655	6 000	21 000	1 040 047	1 172 753	16 632 794

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--------------------------------------------	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	-----------------------------------------------	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses Investissement	1 104 499	2 077 864	184 955	121 480	542 428	711 635	22 181	0	2 298	4 288 699	0	9 055 839
	Dépenses réelles	1 104 499	2 046 967	171 610	121 480	542 428	544 990	22 181	0	2 298	4 274 396	0	8 830 639
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	730 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	730 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	87 864	0	0	100 000	102 000	0	0	0	271 300	0	561 164
204	Subventions d'équipement versées	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	280 384	0	300 384
21	Immobilisations corporelles	354 499	1 327 437	117 610	121 480	222 714	227 939	0	0	2 298	569 130	0	2 943 107
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	631 666	54 000	0	219 714	215 042	22 181	0	0	973 681	0	2 116 284
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 179 900	0	2 179 900
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	0	30 697	13 345	0	0	166 655	0	0	0	14 303	0	225 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	13 345	0	0	166 655	0	0	0	0	0	180 000
041	Opérations patrimoniales	0	30 697	0	0	0	0	0	0	0	14 303	0	45 000

RECETTES													
	Total recettes Investissement	5 252 045	66 864	8 294	6 824	0	9 711	16 666	0	0	3 871 476	293 835	9 525 714
	Recettes réelles	3 361 918	0	0	6 824	0	3 008	0	0	0	3 632 964	0	7 004 714
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	386 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 235 000	0	1 621 000
0	Dotations, fonds divers et réserves	1 296 918	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 296 918
13	Subventions d'investissement	99 000	0	0	6 824	0	3 008	0	0	0	218 064	0	326 896

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 580 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 580 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 179 900	0	2 179 900
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 890 127	66 864	8 294	0	0	6 703	16 666	0	0	238 511	293 835	2 521 000
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 430 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	460 127	36 167	8 294	0	0	6 703	16 666	0	0	224 208	293 835	1 046 000
041	Opérations patrimoniales	0	30 697	0	0	0	0	0	0	0	14 303	0	45 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		2 788 999	5 192 667	807 627	840 523	1 218 217	1 210 877	345 577	14 006	109 899	2 188 748	915 714	16 632 794
Total dépenses de fonctionnement		2 788 999	5 192 667	807 627	840 523	1 218 217	1 210 877	345 577	14 006	109 899	2 188 748	915 714	16 632 794
Dépenses réelles		312 999	6 192 667	807 627	840 523	1 218 217	1 210 877	345 577	14 006	109 899	2 188 748	915 714	14 156 794
011	Charges à caractère général	4 156	1 785 272	73 799	219 824	560 854	473 881	39 577	14 006	69 087	491 827	655 717	4 408 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 556 773	487 929	570 699	472 521	736 996	0	0	0	1 005 085	69 997	6 900 000
014	Atténuations de produits	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	3 049	850 622	245 899	50 000	164 842	0	306 000	0	40 752	691 836	180 000	2 533 000
656	Frais fonctionnement des groupes délégués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	168 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168 000
67	Charges exceptionnelles	27 794	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	37 794
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		2 476 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 476 000
023	Virement à la section d'investissement	1 430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 430 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 046 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 046 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Accuse de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

VILLE DE CABOURG - Budget Principal Ville - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	12 129 740	183 730	20 345	101 000	113 000	366 200	197 655	6 000	21 000	1 040 047	1 172 753	15 351 470
	Recettes réelles	12 129 740	183 730	7 000	101 000	113 000	366 200	31 000	6 000	21 000	1 040 047	1 172 753	15 171 470
013	Atténuations de charges	136 270	13 730	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	68 300	0	45 000	100 000	329 200	7 000	6 000	0	317 500	0	873 000
73	Impôts et taxes	10 700 000	3 500	0	0	0	0	0	0	0	176 000	890 500	11 770 000
74	Dotations et participations	1 293 000	1 000	0	55 000	0	0	24 000	0	0	0	0	1 373 000
75	Autres produits de gestion courante	0	97 200	7 000	1 000	13 000	37 000	0	0	21 000	516 547	282 253	975 000
76	Produits financiers	470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	470
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre													
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	13 345	0	0	0	166 655	0	0	0	0	180 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	13 345	0	0	0	166 655	0	0	0	0	180 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 01/01/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
217	24/12/2009	533 340,00	0,00	24 920,77	0,00	533 340,00
219	30/12/2010	493 350,00	0,00	20 053,40	0,00	493 350,00
216	22/12/2006	493 500,00	0,00	22 278,00	0,00	493 500,00
218	22/12/2006	676 320,00	0,00	29 167,09	0,00	676 320,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 196 510,00	0,00	96 419,26	0,00	2 196 510,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé D/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 891 715,04									
1641 Emprunts en euros (total)					5 827 215,04									
220	SFIL CAFFIL	24/12/2013	01/03/2014	01/09/2014	2 201 385,04	F	Taux fixe à 4,35 %	4,35	4,41	EUR	A	P	O	A-1
221	SFIL CAFFIL	24/12/2013	01/03/2014	01/06/2014	1 345 500,00	F	Taux fixe à 3,7 %	3,70	3,81	EUR	T	C	O	A-1
70733	SOCIETE GENERALE	22/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	383 925,00	F	Taux fixe à 2,06 %	2,08	2,10	EUR	T	C	O	A-1
70734	SOCIETE GENERALE	22/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	383 925,00	F	Taux fixe à 2,06 %	2,08	2,10	EUR	T	C	O	A-1
205	SFIL CAFFIL	14/09/2005	20/09/2006	01/08/2007	1 150 000,00	F	Taux fixe à 4,11 %	4,11	4,11	EUR	A	C	O	A-1
211	DEXIA CL	28/06/2010	11/08/2010	01/12/2010	362 500,00	F	Taux fixe à 3,14 %	3,14	3,18	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					5 764 500,00									
217	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	24/12/2009	15/05/2010	15/06/2011	1 600 000,00	V	(Euribor 12M + 0,39)-Floor - 0,39 sur Euribor 12M	1,66	1,69	EUR	X	X	O	A-1
219	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	15/06/2011	15/09/2011	1 345 500,00	V	Euribor 3M + 0,49	1,96	2,00	EUR	X	X	O	A-1
216	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/12/2005	15/05/2007	15/05/2008	1 410 000,00	V	(Euribor 12M + 0,02)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,32	4,39	EUR	X	X	O	A-1
218	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	22/12/2006	15/06/2007	15/06/2008	1 409 000,00	V	Euribor 06 M + 0,02	4,30	4,37	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Amortissement de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital		Charges d'intérêt (15)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				4 525 103,89					729 880,47	166 373,12	46 479,07
1641 Emprunts en euros (total)				2 328 593,89					406 654,47	82 589,15	12 940,08
220	N		A-1	892 365,04	4,67	F	Taux fixe à 4,35 %	4,41	163 000,00	38 357,02	10 663,93
221	N		A-1	740 025,00	8,17	F	Taux fixe à 3,7 %	3,81	89 700,00	26 495,89	2 005,17
70733	N		A-1	243 152,50	9,5	F	Taux fixe à 2,08 %	2,10	25 595,00	4 857,93	0,00
70734	N		A-1	243 152,50	9,5	F	Taux fixe à 2,08 %	2,10	25 595,00	4 857,93	0,00
205	N		A-1	76 254,74	0,58	F	Taux fixe à 4,11 %	4,11	76 254,74	3 134,07	
211	N		A-1	133 644,11	4,67	F	Taux fixe à 3,14 %	3,18	26 509,73	3 886,31	270,99
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				2 196 510,00					323 226,00	83 783,97	35 538,99
217	N		A-1	533 340,00	4,46	F	Taux fixe à 3,83 %	3,89	106 666,00	20 710,63	9 033,28
219	N		A-1	493 350,00	5,46	F	Taux fixe à 3,64 %	3,69	89 700,00	16 730,19	644,07
216	N		A-1	493 300,00	6,37	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95	70 500,00	19 493,25	10 442,81
218	N		A-1	876 320,00	11,46	F	Taux fixe à 3,97 %	3,97	56 350,00	26 649,90	13 418,82
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00		4 525 103,89					729 880,47	166 373,12	46 479,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										IV
										A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé. (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (csp) ou encadré (numéro) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Indice zone euro / 2 : indices initiaux française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	4 525 104 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total					0,00	0,00			0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20	
	AUTRES MATRIELS ET EQUIPEMENTS	10	
	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	
	COFFRE FORT	20	
	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHES, INSERTION	5	
	FRAIS ELAB.MODIF.& REV.DOC URBANISME	5	
	IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS LOGICIELS	30	
	LOGICIELS	2	
	MAT & EQUIP VOIRIE, INCENDIE, ESPACES VERTS	7	
	MATERIEL BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUES	5	
	MATERIEL INFORMATIQUE	4	
	MATERIEL & EQUIPEMENT DE CUISINE	6	
	MATERIEL & EQUIPEMENT DE GARAGES ET ATELIERS	6	
	MATERIEL & EQUIPEMENT SPORTIFS	8	
	PLANTATIONS	15	
	SUB EQUIPEMENT INFRASTRUCTURE INTERET NAT	30	
	SUB EQUIPEMENT AIDE INVEST ENTRPRISE	5	
	SUB EQUIPEMENT BIEN IMMOBILIER INSTALLATION	15	
	SUB EQUIPEMENT BIEN MOBILIER MATERIEL ETUDE	5	
	VOITURES	5	

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A4
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV
	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		743 345,00	I 743 345,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		730 000,00	730 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	730 000,00	730 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		13 345,00	13 345,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	13 345,00	13 345,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	743 345,00	714 241,31	469 875,13	1 927 461,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 531 900,48	III
Ressources propres externes de l'année (a)		2 434 900,48	2 434 900,48
10222	FCTVA	235 000,48	235 000,48
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	2 179 900,00	2 179 900,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 097 000,00	4 097 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	24 749,18	24 749,18
28031	Frais d'études	10 235,00	10 235,00
28032	Frais de recherche et de développement	612,00	612,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	8 000,00	8 000,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	3 333,00	3 333,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	132,00	132,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	161,60	161,60
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 578,00	6 578,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	6 703,00	6 703,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	4 296,00	4 296,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	50,00	50,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	16 666,00	16 666,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	2 676,00	2 676,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 416,00	2 416,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	6 000,00	6 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	15 798,00	15 798,00
28051	Concessions et droits similaires	38 049,60	38 049,60
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	9 373,17	9 373,17
28128	Autres aménagements de terrains	75 122,00	75 122,00
28132	Immeubles de rapport	139 610,00	139 610,00
28152	Installations de voirie	30 509,90	30 509,90
281531	Réseaux d'adduction d'eau	7 637,00	7 637,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 768,00	1 768,00
281533	Réseaux câblés	149,00	149,00
281534	Réseaux d'électrification	43 043,00	43 043,00
281538	Autres réseaux	10 442,24	10 442,24
281561	Matériel roulant	422,00	422,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	27 917,82	27 917,82
281571	Matériel roulant	128,99	128,99
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 425,51	4 425,51
28158	Autres installat°, matériel et outillage	49 658,01	49 658,01
28181	Installations générales, aménagt divers	151 549,00	151 549,00
28182	Matériel de transport	130 317,04	130 317,04
28183	Matériel de bureau et informatique	61 195,06	61 195,06
28184	Mobilier	15 682,01	15 682,01
28188	Autres immo. corporelles	140 594,87	140 594,87

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 621 000,00	1 621 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 430 000,00	1 430 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 531 900,48	734 198,76	0,00	449 917,68	7 716 016,92

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 927 461,44
Ressources propres disponibles	IV	7 716 016,92
Solde	V = IV - II (6)	5 788 555,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
 014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2021
 Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6° L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement	Profil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Périodicité des versements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'imprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
									Taux (3)	Index (4)	Taux sectoriel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					267 500,00 €	135 364,62 €												4 576,30 €	15 148,38 €
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					250 000,00 €	131 922,61 €	9	T	F	Taux fixe à 3,52 %	3,57%	F	Taux fixe à 3,52 %	3,57%	A-1			4 471,88 €	13 111,56 €
ASS D'EDUCATION DE FORMATION ET DE CULTURE DE DIOCESE	2011	P	RENEGOCIATION FICHE N°6	CAISSE D'EPARGNE	17 500,00 €	3 442,01 €	2	M	F	Taux fixe à 4,15 %	4,23%	F	Taux fixe à 4,15 %	4,23%	A-1			104,42 €	2 038,82 €
SOCIETE HIPPIQUE CABOURG	2012	P	AS JUMPING TX PISTE	CIC NORD OUEST	10 479 036,00 €	5 908 579,13 €												99 676,41 €	451 306,56 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					93 100,00 €	59 531,56 €	13	T	F	Taux fixe à 4,55 %	4,63%	F	Taux fixe à 4,55 %	4,63%	A-1			2 518,34 €	3 186,30 €
OPAC DU CALVADOS	2004	P	4 LOGTS-3 RUE DU COMMERCE	SFIL CAFFIL	90 053,25 €	52 275,27 €	13	T	F	Taux fixe à 3,11 %	3,15%	V	Euro3M + 0,35	-0,17%	A-1			- 92,69 €	3 240,16 €
OPAC CALVADOS ACO 4 LOGTS	2006	P		SFIL CAFFIL	457 347,05 €	201 392,77 €	11	A	V	Livret A + 0,8	3,05%	V	Livret A + 0,8	1,30%	A-1			2 618,11 €	15 399,66 €
ESH PARTELIOS HABITAT	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	205 806,19 €	98 884,48 €	12	A	V	Livret A	3,00%	V	Livret A	0,90%	A-1			404,44 €	7 270,47 €
ESH PARTELIOS HABITAT	2002	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	735 000,00 €	381 468,70 €	14	A	V	Livret A + 0,25	3,25%	V	Livret A + 0,25	0,75%	A-1			2 851,02 €	25 520,71 €
ESH PARTELIOS HABITAT	2002	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	410 000,00 €	212 752,06 €	14	A	V	Livret A + 0,25	3,25%	V	Livret A + 0,25	0,75%	A-1			1 556,54 €	14 236,84 €
ESH PARTELIOS HABITAT	2008	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 048 353,53 €	408 429,91 €	7	S	V	Inflation Livret A + 2,22	2,37%	V	Inflation Livret A + 2,22	1,95%	A-1			8 962,65 €	51 836,87 €
ESH PARTELIOS HABITAT	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	264 376,75 €	182 310,88 €	6	A	V	Livret A + 0,6	1,35%	V	Livret A + 0,6	1,10%	A-1			2 115,51 €	26 381,33 €
ESH PARTELIOS HABITAT	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	399 569,86 €	286 557,67 €	18	A	V	Livret A + 0,9	1,65%	V	Livret A + 0,9	1,40%	A-1			4 011,81 €	13 802,65 €
LOGIPAYS	1988	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	711 266,13 €	76 720,22 €	1	A	V	Livret A + 0,423402546503	4,94%	V	Livret A + 0,423402546503	0,97%	A-1			8 652,50 €	36 452,36 €
IMMOBILIERE BASSE SEINE SA D'PHM GROUPE IMMOBILIER	2004	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 861 300,00 €	885 074,64 €	9	A	V	Livret A + 1,57	3,62%	V	Livret A + 1,57	2,07%	A-1			18 321,05 €	86 049,88 €
IMMOBILIERE BASSE SEINE SA D'PHM GROUPE IMMOBILIER	2004	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 374 621,00 €	960 097,41 €	20	A	V	Livret A + 1,2	3,20%	V	Livret A + 1,2	1,70%	A-1			16 321,66 €	39 711,57 €

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

Designation du bénéficiaire	Année	Profil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Calgort d'emprunt (7)	Indices ou devises permettant l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En libérats (8)	En capital
IMMOBILIERE BASSE SEINE SA D'HLM GROUPE IMMOBILIER	2004	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	323 719,00 €	273 396,43 €	35	A	V	Libret A + 1,2	3,20%	V	Libret A + 1,2	1,70%	A-1		4 847,57 €	5 519,45 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CALVADOS	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	146 001,40 €	96 078,05 €	15	A	V	Libret A + 0,7	3,70%	V	Libret A + 0,7	1,20%	A-1		1 148,14 €	5 356,07 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CALVADOS	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 454 356,34 €	978 892,37 €	15	A	V	Libret A + 1,2	4,20%	V	Libret A + 1,2	1,70%	A-1		16 641,00 €	52 721,37 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CALVADOS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	186 675,02 €	142 556,30 €	10	A	V	Libret A + 1	1,75%	V	Libret A + 1	1,50%	A-1		2 138,36 €	14 537,08 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CALVADOS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	153 755,04 €	122 407,37 €	11	A	V	Libret A + 1	1,75%	V	Libret A + 1	1,50%	A-1		1 837,01 €	10 348,80 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CALVADOS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 832,47 €	18 186,29 €	11	A	V	Libret A + 1	1,75%	V	Libret A + 1	1,50%	A-1		272,78 €	1 536,46 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CALVADOS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 030,00 €	42 400,01 €	12	A	V	Libret A + (-0,75)	0,00%	V	Libret A + (-0,75)	-0,25%	A-1		- 106,00 €	3 533,33 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CALVADOS	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	517 890,00 €	422 473,75 €	12	A	V	Libret A + 0,6	1,35%	V	Libret A + 0,6	1,10%	A-1		4 847,21 €	32 668,00 €
TOTAL GENERAL					10 746 536,00 €	6 043 943,74 €											104 202,71 €	465 455,34 €

(1) Indique C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser)
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois, ...)
 (5) Taux annuel, tous frais compris
 (6) Taux hors opérations de couverture d'activités. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget
 (7) Catégorie d'emprunt lors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon le type de la circulaire ICESD15077C du 25 Jun 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 + intérêts réglés à l'échéance + (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
 014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2021
 Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	570 658,05
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	730 000,00
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	1 300 658,05
Recettes réelles de fonctionnement	15 171 470,08
Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	8,5731%

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail Immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2042	SOLIHA	Rénovation de façades			20 000,00 €
FONCTIONNEMENT					
657351	classe orchestre	cours de musique	NCPA	EPCI	9 000,00 €
657362	CCAS				306 000,00 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV

B2.1

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Montant des CP			Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer	
AP n°17-01 Pôle vie sociale & culturel	1 808 539,65		1 808 539,65	1 799 707,97				
AP n°17-02 Restructuration services de la mairie	744 640,00	-	444 640,00	75 901,28	368 738,72	-	-	-
AP n°17-03 SIG Numérisation du patrimoine urbain	150 000,00		150 000,00	71 000,00	75 000,00	-	-	-
AP n°17-04 Extension du cimetière	400 000,00		400 000,00	42 539,00	357 461,00	-	-	-
AP n°17-05 Restructuration du garden	2 260 000,00		2 260 000,00	2 260 000,00				
AP n°17-06 Plaine sportive	469 223,00		469 223,00	469 223,00				
							0	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Montant des CP			Restes à financer (exercice au- delà de N+1)
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+1	

(1) Il s'agit des réalisations effectivées correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses
		0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3	0	3	3	0	3
Directeur général des services		1			1		
Directeur général adjoint des services		1			1		
Directeur général des services techniques		1			1		
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25	1	26	22,5	3	25,5
Attaché		3			2	1	
Rédacteur principal de 1ère classe		1			1		
Rédacteur principal de 2ème classe		2			2		
Rédacteur		5			3	2	
Adjoint administratif principal de 1ère classe		2			2		
Adjoint administratif principal de 2ème classe		5			5		
Adjoint administratif		7	1		7,5		
FILIERE TECHNIQUE (c)		72	4	76	75,1	0	75,1
Technicien principal de 2ème classe		1			1		
Technicien		2			2		
Agent de maîtrise principal		8			8		
Agent de maîtrise		3			3		
Adjoint technique principal de 1ère classe		21			21		
Adjoint technique principal de 2ème classe		19	1		19,94		
Adjoint technique		18	3		20,16		
FILIERE SOCIALE (d)				0			0

Accusé de réception en préfecture
014-211401178-20210331-CM-32-15032021-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021		
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
ATSEM principal de 1ère classe		1	1	2	1,9	0	1,9
ATSEM principal de 2ème classe		1	1		1		
					0,9		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)							
		6	0	6	4	2	6
Educateur principal de 1ère classe des APS		3			3		
Educateur principal de 2ème classe des APS		1			1		
Educateur des APS		2				2	
		2	0	2	1	1	2
FILIERE CULTURELLE (h)							
Attaché de conservation du patrimoine		1			1		
Assistant de conservation		1				1	
		6		7	5,32	1	6,32
FILIERE ANIMATION (i)							
Adjoint d'animation principal de 2ème classe		1			1		
Adjoint d'animation		5	1		4,32	1	
		6	0	6	6	0	6
FILIERE POLICE(j)							
Chef de service PM		1			1		
Brigadier chef principal		3			3		
Gardien brigadier		2			2		
		3	0	3	0	3	3
EMPLOIS NON CITES (k)							
Assistant langue étrangère		3				3	
TOTAL GENERAL		124	7	131	118,82	10	128,82

Accusé de réception en préfecture
 014-211401179-20210331-CM-32-15032021-DE
 Date de télétransmission : 31/03/2021
 Date de réception préfecture : 31/03/2021

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint d'animation (1 poste)	C	ANIM	354		3-3-1	CDD
Assistante langue étrangère (3 postes)			415		3-3-1	CDD
Assistant de conservation (1 poste)	B	CULT	372		3-3-1	CDD
Rédacteur (2 postes)	B	ADM	415 et 372		3-3-1	CDD et CDI
Educateur des APS (2 postes)	B	SP	500		3-3-1	CDD
Attaché (1 poste)	A	ADM	469		3-3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint technique (6 postes)	C	TECH	354		3-1 et 3-a	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers de

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat

à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)	Grand Casino	SOC DU GRAND CASINO DE CABOURG	SAS	
	Canard Club (plage)	CANARD CLUB CABOURG	SAS	
	Grand Hôtel (plage)	MERCURE INTERNATIONAL HOTELS	SA à conseil d'administration	
	Club Mickey (plage)	TORNATORE CLEMENT	Profession libérale	
	Ecole de voile (plage)			
	Etablissement des bains	EPIC des activités économiques de loisirs	Etablissement public à caractère industriel et commercial	
	Golf public de Cabourg	EPIC des activités économiques de loisirs	Etablissement public à caractère industriel et commercial	
	Garden Tennis	EPIC des activités économiques de loisirs	Etablissement public à caractère industriel et commercial	
	LA COMPAGNIE DES CINEMAS DE LA COTE	LA COMPAGNIE DES CINEMAS DE LA COTE	SARL	
Détention d'une part du capital	Partelios	Bailleur social	SA à directoire	20 640 € (1 290 parts sociales)
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	- Association Diocèse de Bayeux	Ensemble scolaire du Calvados	Association	50 % du capital restant dû s'élevant à 156 806,62 €
	Association Société Hippique		Association	50 % du capital restant dû s'élevant à 6 499,30 €
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Association du Festival du Film de Cabourg	ASS DU FESTIVAL DU FILM DE CABOURG	Association	202 500 € en numéraire
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndics etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	01/01/2017	FPU + fiscalité traditionnelle	
Autre organismes de regroupement			
SYNDICAT DU GOLF	22/05/1985	sans fiscalité propre	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	CCAS DE CABOURG	01/03/1983			
EPIC Régies personnalisées	EPI DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LOISIRS	01/01/2017	14/11/2016	LOISIRS	OUI

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
 Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
 « Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
 « - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
 « - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
GRAND HOTEL					oui
LOCATION DU PATRIMOINE					oui
SPECTACLES					oui
LOTISSEMENT 2 NAb	lotissement				oui
EAU					oui
LOTISSEMENT DE VILLIERS	lotissement				oui
LOTISSEMENT CLOS FLEURI	lotissement		2020		oui
CONSTRUCTION MUSEE			2018		non

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXES - BUDGET PRINCIPAL	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 22
 Contre : 5
 Abstentions : 1

Date de convocation : 09/03/2021

Présenté par Monsieur le Maire de Cabourg :

A Cabourg, le 15/03/2021

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session

A Cabourg, le 15/03/2021



Les membres de l'assemblée délibérante

Tristan DUVAL	Emmanuel PORCQ	Monique BOURDAIS	Colette CRIEF	Sébastien DELANOE
Anne-Marie DEPAIGNE	Géry PICODOT	Emmanuelle LE BAIL	François BURLOT	Palma PIEL
Jean-Pierre TOILLIEZ	Carole LEPREVOST	Didier CUDELOU DE BAQUE	Annie RICHARDOT	Bruno MAHIA
Sylvaine BICARD-GERARD	David LE MONNIER	Diana MELNICK	Patrick LAMARQUE	Francine SAMSON
Gilles HUREL	Annette BREGAND	Julien CHAMPAIN	Lucie STOFFEL-MUNCK	Nicole BOUGRAIN
Laurent MOINAUX	Florence WYTROWA			

N. BOUGRAIN
 Pour Mme Bougrain

